

Projet Educatif

2026/2027

Introduction

Le projet éducatif des structures de loisirs est un document défini par le Code de l'action sociale et des familles. Il est un cadre essentiel qui fixe les objectifs et les valeurs d'un dispositif d'accueil pour les enfants et les jeunes. Il vise à offrir un environnement sécurisant et bienveillant, dans lequel les publics accueillis peuvent se développer, s'épanouir et acquérir des compétences sociales et personnelles. Ce projet repose sur une approche éducative populaire, qui prend en compte les besoins individuels des enfants et des jeunes tout en favorisant la coopération, le respect et la créativité.

Les objectifs du Centre Culturel et Social Rotterdam

Depuis sa création, l'association a pour objectifs :

- De promouvoir la culture populaire spécialement chez la jeunesse, dans tous les domaines et par tous les moyens (réunions, conférences, films, manifestations artistiques, etc...)
- D'aider les parents dans leurs obligations envers leurs enfants en prévoyant des loisirs organisés, des études surveillées, des cours dans certaines disciplines, des jeux, des services d'entraide, des garderies d'enfants, des centres de vacances, etc...
- D'organiser un service d'action sociale au bénéfice des personnes âgées, infirmes, malades, et un service d'aide aux nécessiteux de tous genres et en toutes circonstances.
- D'essayer de rapprocher les hommes de confessions, de conceptions philosophiques et religieuses différentes et d'unir dans le sens de la justice et du respect d'autrui.
- De favoriser le développement physique et moral de la jeunesse.

Depuis plus de 20 ans, l'association s'est engagée résolument dans une dynamique :

- De prise en compte des problèmes sociaux majeurs du quartier,
- D'élargissement de ses capacités de réponse à ces problèmes,
- D'ouverture aux partenaires.

L'objectif devient alors de développer les services nécessaires à la vie des habitants du quartier.

La démarche actuelle du Centre Culturel et Social Rotterdam

Le Centre Culturel et Social Rotterdam reste la seule structure du quartier des XV à proposer des activités d'animations globales et de type socioculturelles, le quartier n'étant en effet pourvu ni d'un club de prévention, ni d'un centre socioculturel.

Le Centre Culturel et Social Rotterdam est un lieu d'activités périscolaires, un lieu de rencontre et d'échange pour les habitants du quartier, un lieu d'accueil pour les adolescents, un lieu de réflexion et de débat, une source d'informations ; notre association se doit de répondre et de réfléchir aux interrogations du quartier, dont l'évolution sociale et économique a amplifié les attentes.

Le quartier des XV est aussi le creuset de populations d'origines sociales et culturelles diverses ; dans le cadre de ses activités, le centre culturel et social Rotterdam a toujours pris à cœur de valoriser cette richesse.

Présent depuis plus de quarante ans maintenant, le centre culturel et social Rotterdam est avant tout l'association des habitants du quartier. Cette notion importante a permis la pérennité du souci originel : la prise en compte de manière concertée, des besoins de toutes les composantes de la population et promouvoir une politique d'action sociale visant à soutenir les habitants modestes et les plus défavorisés.

Au fil des années, le centre culturel et social Rotterdam est devenu un pôle d'animation et d'initiative, en multipliant ses secteurs d'intervention.

- Activités à destination des enfants : accueil de loisirs sans hébergement, accueil avant et après la classe, activités périscolaires, centre de vacances, mini séjours.
- Adultes : espace rencontre, activités culturelles, sorties nature, fêtes de quartier, braderie, fêtes de Noël, séjours familiaux, etc...
- Pour tous : fête de quartier (Expo/Vente, fête de Noël, repas de la convivialité, braderie, cinéma de plein air, loto, fête de quartier, etc...), ateliers lecture, écriture, théâtre, mémoire, jeux de cartes, randonnées...

Ce travail accompli par des permanents est toujours en lien avec un réseau de bénévoles du quartier.

Le développement de l'association nous a permis de développer des activités et de toucher un public plus vaste, d'accroître nos contacts quotidiens et nos capacités de médiation, et de cheminer, l'espace d'un instant, avec les enfants, les adolescents, les familles et les personnes âgées.

Le Conseil d'Administration est composé de 15 personnes élus lors de l'Assemblée Générale, ainsi que d'un représentant de la Ville de Strasbourg et d'un représentant de la CeA.

L'association compte à travers l'ensemble des activités et services qu'elle propose, 750 membres adhérents.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

I - Finalités éducatives

Les finalités sont multiples. Elles sont axées sur 3 idées principales

Le bien-être de l'enfant

L'épanouissement de l'être humain ne peut s'effectuer en dehors du plaisir qu'il connaît dans ses rapports avec les autres enfants et les adultes, au cours des rencontres et des activités qu'il pratique.

La construction de sa personnalité

- en favorisant son ouverture d'esprit

- en permettant la découverte et l'expression, sous toutes ses formes, de son potentiel physique, artistique et intellectuel
- en l'incitant à forger sa propre réflexion et en stimulant son sens critique
- en donnant à l'enfant le sens des valeurs morales et sociales, en faisant vivre les notions de liberté, d'amitié, d'égalité, de respect d'autrui et des biens, de solidarité

Aider l'enfant à prendre sa place dans la société

Les échanges entre enfants ou entre enfants et adultes sont des enrichissements mutuels qui doivent permettre aux uns et aux autres de prendre une part active et consciente dans la vie sociale et éveiller le sens de la responsabilité individuelle et collective.

L'acquisition de l'autonomie de l'enfant est nécessaire à la maîtrise de son avenir.

Notre action doit aussi relier l'enfant à la fois à son passé, son histoire et à son présent, en lui faisant découvrir sa ville et son actualité, son environnement naturel, économique, social et technique.

Nous suscitons aussi, avec l'équipe d'encadrement, les occasions favorables à des projets européens.

II - Objectifs pédagogiques

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires de celles des parents et de l'école.
- Soutenir la promotion de loisirs de qualité, d'actions facilitant l'apprentissage de la vie sociale, la responsabilisation pour les plus grands.
- Favoriser le développement d'activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale des enfants et des adolescents pendant leurs temps libres
- Faciliter l'ouverture vers l'extérieur (du centre, du quartier, de la ville,...) et envisager des projets européens.
- Impliquer les enfants et les jeunes ainsi que les parents dans la définition des besoins et la mise en œuvre des actions
- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels accompagnant dans ses projets
- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents, en offrant à leurs enfants un accueil de qualité, en dehors des temps scolaires.
- Faire vivre à l'enfant des temps de loisirs, de vacances dans un esprit d'aventure agréable et de découverte, en tenant compte du rythme biologique des enfants.
- Faire participer les enfants en termes de formulation, de préparation de vécu et de suivi des activités en les plaçant dans une attitude différente que celle de la consommation.
- Faire vivre un fonctionnement laissant une large place à l'initiative, la motivation, l'autonomie de chacun et du groupe vers la découverte et la participation à la vie locale.
- Contribuer à l'enrichissement du niveau de chaque enfant par la pratique d'activités nouvelles visant à son développement harmonieux (expression musicale, activités scientifiques et techniques, aménagement des espaces, maîtrise des techniques).
- Mettre en œuvre les différentes activités en ayant en permanence à l'esprit les notions de plaisir, de jeu et de vacances.
- Mettre en place des activités peu ou pas pratiquées par les enfants en dehors du contexte familial.

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS DU CENTRE ROTTERDAM

Les accueils sont situés dans l'enceinte des écoles :

- Accueil périscolaire mercredi de **3 à 6 ans** : 13 rue de Rotterdam 67000
- Accueil périscolaire matin, soir et mercredi de **5 à 9 ans** : 2 rue de Douai 67000
- Accueil périscolaire matin, soir et mercredi de **8 à 12 ans** : 6 rue de Wallonie 67000
- Accueil de loisirs des vacances scolaires de **3 à 14 ans** : 2 rue de Douai 67000

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 14 ans, provenant essentiellement du quartier QPV, de l'école élémentaire du Conseil des XV et élargi aux enfants des autres quartiers, dans la limite des places disponibles.

Le personnel

L'équipe est composée de :

- Une coordinatrice
- Un directeur pour chaque ALSH
- 1 animateur pour 8 enfants âgés de 3 à 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants âgés de 5 à 14 ans
- 1 agent de restauration, en charge du service de restauration

Tout le personnel est diplômé ou en passe de l'être.

Les inscriptions

Pour inscrire un enfant, chaque parent doit créer son dossier en ligne (un tutoriel est consultable depuis le site Internet de l'association).

Il lui sera demandé de fournir les pièces suivantes :

- L'attestation d'assurance scolaire de l'enfant
- L'avis d'imposition sur les revenus de l'année précédente
- Le dossier d'inscription de l'enfant, complété et signé
- La photocopie du carnet de vaccination de l'enfant indiquant DT POLIO à jour
- La photo d'identité de l'enfant

Les inscriptions à l'accueil de loisirs se feront à la journée (les mercredis), repas inclus, ou à la semaine (les vacances scolaires). Les parents apprécient la souplesse, mais cette flexibilité nécessite un temps d'inscription et de renseignement plus long.

La restauration

Les enfants ont la possibilité de prendre les repas au Centre, commandés une semaine avant et livrés froids par un traiteur spécialisé dans la restauration collective. L'école met à disposition leur système de chauffe, un réfrigérateur ainsi qu'un lave-vaisselle professionnel.

Les partenaires

La CAF du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg pour le versement des prestations de service, le versement des subventions pour les séjours ou l'acquisition de matériel de fonctionnement.

La DRJSCS pour l'habilitation de l'ALSH et des séjours.

La Ville de Strasbourg pour la mise à disposition des locaux et du personnel d'entretien.

L'ouverture et horaires

Un accueil de loisirs qui fonctionne :

- Tous les mercredis de 7h45 à 18h15, (hors jours fériés) les maternelles (3 à 6 ans) et les primaires cycle 3 (8 à 12 ans), sont déposés à l'école élémentaire du CXV cycle 2 afin de faciliter et limiter les déplacements aux parents (et aux enfants). Ils regagneront leur accueil vers 9h15 (les 3 écoles étant proches).
- Les petites et grandes vacances scolaires, (Toussaint, Hiver, Pâques et Juillet, sauf Noël et Août), de 7h45 à 18h15 (hors jours fériés), tous les enfants sont accueillis à l'école élémentaire du CXV cycle 2.

LOCAUX ET JOURNÉE TYPE

A L'ÉCOLE MATERNELLE DU CONSEIL DES XV
13 rue de Rotterdam - 67000 Strasbourg - tel : 03.88.41.18.63

Nous disposons des locaux suivants :

- 1 salle d'activités,
- 1 salle d'évolution équipée de matériel,
- 1 salle de sieste,
- 1 cuisine pédagogique,
- 1 préau,
- 1 BCD,
- La cour de l'école,
- 1 local de rangement,
- 1 bureau (avec moyen de communication mis à disposition : ordinateur, téléphone, mail, dossiers des enfants, liste de téléphone pour alerter les secours, listes des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence, cahier d'infirmerie).

Journée type pour les enfants âgés de 3 à 6 ans :

7h45 - 9h : Accueil à la cantine, petit déjeuner (proposé aux enfants et aux parents), lecture, coloriage, petits jeux et animations

Un animateur/trice accompagne les enfants à la cantine en passant par la cour

9h : Rassemblement des enfants : gilets jaunes, sacs...

9h30 - 10h : Temps calme

Passage aux toilettes + lavage des mains

Présentation des activités, chant, histoires, humeur du jour

10h - 11h30 : Temps d'activités : Éveil musical - Autre activité : manuelle, culinaire, jeux...

11h30 : Rassemblement des enfants départ pour la cantine
11h45 : Arrivée à la cantine
 Passage aux toilettes + lavage des mains
12h - 13h : Repas et animations
 Passage aux toilettes + lavage des mains
 Un animateur se charge de laver les tables + monter les chaises
13h15 : Retour à la maternelle
13h15 - 13h40 : Temps calme, dans la salle d'activité, en salle motricité ou dans la cour
 Passage aux toilettes + lavage des mains
13h40 : Présentation des activités
14h - 15h30 : Temps d'activités/ateliers pour les plus grands
13h45 - 15h30 : Repos et sieste pour les plus petits
 Réveil en douceur vers 15h15
15h30 - 16h : Temps calme, lecture, chant, petits jeux et animations...
 Passage aux toilettes + lavage des mains avant et après le goûter
16h : Goûter
17h : Départs échelonnés, temps libre intérieur ou extérieur, jeux collectifs
17h45 : Départ pour le CXV
 Une animatrice se charge d'accompagner les maternelles qui ont des frères ou sœurs au CXV et reste avec le groupe jusqu'à 18h.
18h15 : Fermeture du centre !

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CONSEIL DES XV
2 rue de Douai - 67000 Strasbourg - Tel : 03.88.41.18.63

Nous disposons des locaux suivants :

- 4 salles d'activités,
- 1 salle d'évolution,
- 1 salle bibliothèque,
- 1 forum,
- 1 salle de restauration,
- 1 préau,
- La cour de l'école,
- 1 local de rangement,
- 1 bureau (avec moyen de communication mis à disposition : ordinateur, téléphone, mail, dossier des enfants, liste de téléphone pour alerter les secours, listes des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence, cahier d'infirmerie)

Journée type pour les enfants âgés de 5 à 9 ans :

7h45 - 9h : Accueil à la cantine (petit déjeuner proposé aux enfants et aux parents) ou dans la cour, lecture, coloriage, jeux collectifs, petits jeux, animations...
9h30 : Rassemblement des enfants, présentation des activités et humeur du jour
9h45 - 11h45 : Temps d'activités : manuelle, culinaire, jeux, sport...
11h45 : Passage aux toilettes + lavage des mains, rassemblement des enfants
12h - 13h30 : Repas et animations
13h30 : Temps calme, temps libre en autonomie dans une salle d'activité ou dans la cour
14h : Présentation des activités

14h15 - 16h15 : Temps d'activités : manuelle, culinaire, jeux, sport...
16h30 : Goûter
17h : Départs échelonnés, temps libre intérieur ou extérieur, jeux collectifs
18h15 : Fermeture du centre !

A L'ANNEXE DU CONSEIL DES XV
6 rue de Wallonie - 67000 Strasbourg - tel : 03.88.41.18.63

Depuis la rentrée scolaire 2026/2027, l'association, en lien avec les parents, fait évoluer son offre d'accueil en ouvrant un accueil spécifique destiné aux enfants du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) les mercredis à l'Annexe du conseil des XV, rue de Wallonie.

Cette évolution répond à la volonté d'accompagner les besoins des enfants qui grandissent, en leur proposant un cadre adapté à leur âge, à leur autonomie et à leur rythme. Cet accueil favorise à la fois les temps de loisirs, les projets collectifs, les initiatives des jeunes et les moments de détente, dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Les enfants de 6ème peuvent être accueillis selon différentes formules afin de s'adapter à leur emploi du temps : à la journée avec ou sans repas, ou en demi-journée lorsqu'ils ont cours le matin.

Par ailleurs, afin de faciliter l'organisation des familles et d'accompagner les collégiens dans leur scolarité, un temps dédié leur est proposé à partir de 16h30. Une salle est mise à leur disposition, sous la présence d'un animateur, afin qu'ils puissent se retrouver dans un cadre calme et propice au travail.

Nous disposons des locaux suivants :

- 3 salles d'activités,
- 1 salle d'évolution,
- 1 salle bibliothèque,
- 1 cuisine pédagogique,
- 1 préau,
- La cour de l'école,
- 1 local de rangement,
- 1 bureau (avec moyen de communication mis à disposition : ordinateur, téléphone, mail, dossier des enfants, liste de téléphone pour alerter les secours, listes des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence, cahier d'infirmerie).

Journée type pour les enfants âgés de 8 à 12 ans :

7h45 - 9h : Accueil à la cantine de l'école du Conseil des XV (petit déjeuner proposé aux enfants et aux parents), dans la cour ou en salle BCD : lecture, petits jeux, animations...

9h : Rassemblement des enfants pour départ cycle 3

9h30 : Forum et présentation des activités

9h45 - 11h45 : Temps d'activités : manuelle, jeux, sport...

11h45 : Rassemblement des enfants pour départ cycle 2, passage aux toilettes + lavage des mains, rassemblement des enfants

12h15 - 13h30 : Repas et animations

13h30 : Rassemblement des enfants pour départ cycle 3, temps libre en autonomie dans une salle d'activité ou dans la cour

14h : Présentation des activités

14h15 - 16h15 : Temps d'activités : manuelle, culinaire, jeux, sport...

16h30 : Goûter

16h30 - 18h15 : Temps libre en autonomie

17h : Départs échelonnés, temps libre intérieur ou extérieur, jeux collectifs

18h15 : Fermeture du centre !

LA VIE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le rythme de vie de l'enfant

Le rythme des enfants est un élément primordial de la vie de l'Accueil de Loisirs. L'organisation de l'Accueil doit être réalisée avec le souci de permettre à chaque enfant de vivre à son rythme. Il est important, lors de toute préparation, de prendre en compte ces éléments et de veiller à ce que la journée de l'enfant soit équilibrée en intensité par une arrivée échelonnée, un temps calme (une sieste pour les plus petits) et un dosage des activités calmes et intenses.

Il faut veiller à ce que le rythme de la journée, dans son ensemble, offre des temps de récupération.

Les repas

L'Accueil de Loisirs doit être un lieu où l'on prend le temps de manger une nourriture saine, équilibrée et bien préparée. Le moment du repas est un temps de récupération, d'échanges importants entre individus.

Les enfants se servent eux-mêmes (alimentation, boisson) sous la surveillance des adultes qui font en sorte que le repas soit aussi un moment éducatif. Chaque enfant doit donc apprendre à goûter, à se servir, à partager. L'adulte crée ainsi des situations éducatives où l'enfant choisit, partage et échange.

Des repas à thème sont organisés en rapport avec des activités spécifiques mises en place à l'Accueil. Ces repas doivent permettre aux enfants de découvrir des notions de diététique et ponctuellement, de participer à l'élaboration des menus.

L'hygiène et la santé

L'équipe d'encadrement doit veiller à mettre en place des règles d'hygiène indispensables à toute vie en collectivité (lavage des mains régulier, brossage des dents lors des camps, etc...), et être à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer les enfants dans ce domaine.

Et mis à disposition des encadrants, différentes listes de numéro de téléphone pour alerter les secours (SAMU, pompier, SOS main, centre anti-poisons, SOS médecin) ainsi qu'un cahier d'infirmier qui assure le suivi sanitaire (fait par une personne désignée par le directeur du centre)

Des activités spécifiques peuvent être mises en place afin de sensibiliser les enfants aux notions de rythme de vie, de nutrition et d'hygiène, et ainsi faciliter leur prise de conscience.

LES ACTIVITÉS

L'organisation de l'activité doit permettre à chacun d'exprimer ses désirs et de choisir son activité, d'où l'attitude déterminante de l'animateur qui doit savoir écouter, réagir, motiver et valoriser. L'importance de la participation aux projets et à l'organisation d'activités est primordiale.

Les activités

- Activités sportives et physiques qui respectent le rythme de vie des enfants
- Activités techniques qui utilisent les connaissances de base des enfants, et qui favorisent l'accès à d'autres connaissances
- Activités artistiques qui développent la créativité et la recherche, ainsi que l'imagination
- Activités autour de l'environnement, soit sur place, soit à l'extérieur du centre. Également mise en place de séjour (ou mini-camps)
- Activités tournées vers l'extérieur : avec le développement de projets avec d'autres associations (françaises ou allemandes), dans d'autres lieux (quartiers, villes, pays).

Les sorties

Dans un souci d'écologie et d'économie, nous sollicitons au maximum les transports en commun. L'association possède un minibus (possession du permis B), qui est utilisé pour les sorties à l'extérieur de Strasbourg ou lieux mal desservis par les bus.

La participation de tous

Il est important pour les enfants de pouvoir partager ce qu'ils vivent au sein de l'accueil. C'est pourquoi la participation des parents ou d'autres publics peut être envisagée, lors des projets d'animation particuliers (expo, spectacle, représentation...).

L'action de l'équipe éducative sera de permettre une continuité dans le déroulement des activités et non pas de les enchaîner les unes derrière les autres, sans lien entre elles ; d'où la nécessité pour l'équipe de proposer des activités autour d'un thème.

LA COMMUNICATION

L'ALSH doit communiquer aussi bien vers l'extérieur qu'en interne.

Favoriser le dialogue avec les parents

L'équipe d'encadrement se doit d'être au plus près des parents, par le biais de la communication écrite ou orale, et en se montrant disponible pour répondre aux questions et aux interrogations des familles.

L'équipe proposera aux parents des réunions d'information relatives à l'organisation de séjours (courts ou longs), à la rentrée, etc...

Évaluations

Des critères d'évaluation, préalablement définis par l'équipe, seront utilisés afin de dresser un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conduite à l'ALSH. Ce bilan permettra d'apporter des modifications au projet initial, si besoin est.

Parallèlement, une fois par semaine, l'équipe d'animation fera le point sur la semaine d'activités écoulée. Durant cette réunion, l'équipe ciblera les points d'insatisfaction et nourrira une réflexion en vue d'améliorations.

A l'aide de ces évaluations, l'équipe établira un compte rendu en vue d'un bilan avec l'organisateur concernant les activités et les domaines administratif et financier.

LES OUTILS D'INFORMATION

Le programme d'animation

Des plaquettes de programme d'animation sont largement distribuées aux parents (mailing), dans les écoles, les mairies, les commerçants, le site Internet de l'association, etc ...

L'affichage

Plusieurs tableaux d'affichage (aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre), permettent de tenir à jour les informations utiles à la vie de l'Accueil.

La presse

Par l'intermédiaire de la presse écrite (DNA), nous essayons au mieux de diffuser l'information.

Les plaquettes

Chaque année, une plaquette relatant toutes les activités proposées par le centre, est distribuée largement à travers tout le quartier et alentours.

Le site Internet de l'association

L'association a créé un site internet dédié non seulement à la communication de ses actions mais également à la vie du quartier. Les programmes des enfants mais aussi des plus grands sont téléchargeables. L'association communique également avec plusieurs réseaux sociaux pour diffuser l'information.